

Altitude Infrastructure lance la commercialisation de Manche Fibre, le réseau Très Haut Débit dans la Manche

Le 20 avril est à marquer d'une pierre blanche pour les habitants de la Manche, qui peuvent désormais souscrire des offres fibre optique (FTTH¹).

Cette première phase de commercialisation concerne pour le moment, uniquement les habitants des communes suivantes : Isigny-le-Buat, Les Loges-Marchis, Martigny, Parigny, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Hilaire-Du-Harcouët, Virey, soit un peu plus de 4 300 foyers et/ou entreprises éligibles. De nombreux habitants de ces territoires ont déjà manifesté leur intérêt à bénéficier de la fibre optique. Ces derniers peuvent souscrire un abonnement qui sera activé après la phase de raccordement, d'ici la fin de l'été.

Après une première mise en œuvre orchestrée dès 2010, par le Syndicat Mixte Manche Numérique, dans les agglomérations de Saint-Lô et Cherbourg, le Très Haut Débit est désormais une réalité pour les territoires ruraux.

La commercialisation des prises suivra le rythme de déploiement de ce réseau ambitieux, porté par Manche Numérique et confié à l'opérateur Altitude Infrastructure en 2015 pour l'exploitation de son réseau, dans le cadre d'une délégation de service public de 20 ans.

Ainsi, d'ici l'année prochaine, ce seront déjà près de 69 000 foyers et/ou entreprises manchois qui pourront accéder à la fibre optique. Un chiffre qui atteindra 200 000 à horizon 2019-2020, puis près de 300 000, dix ans plus tard pour couvrir l'ensemble du département.

Quels opérateurs ?

Construit par Manche Numérique, le réseau Très Haut Débit Manche Fibre est neutre et ouvert à tous. Dans ce sens, Altitude Infrastructure entend accueillir le plus grand nombre d'opérateurs et fournisseurs, favorisant ainsi une offre de services dynamique et compétitive.

Pas moins de six opérateurs pour les particuliers² et six pour les professionnels³ sont opérationnels à compter de ce jour.

Pour connaître son éligibilité et les offres disponibles, il suffit de se connecter sur le site web www.manche-fibre.fr

Le site recense l'ensemble des fournisseurs et services disponibles sur le territoire. La plupart des opérateurs à destination des particuliers proposent des offres complètes Triple Play (TV - Internet - Téléphonie fixe), à partir de 29,90€/ mois.

La fibre pour faire quoi ?

Concrètement, les usagers vont pouvoir bénéficier d'un débit internet jusqu'à 1 Gbps (10 à 50 fois plus rapide que l'ADSL) ... De quoi satisfaire amplement les besoins quotidiens simultanés d'un foyer désormais équipé de plusieurs écrans.

Pour les professionnels, il s'agit de répondre, non seulement à leurs besoins de connectivité rapide mais aussi à l'hébergement et sécurisation de leurs données, la possibilité de travailler à distance, des engagements de service du type « temps de rétablissement garanti », etc.

« Nous mesurons l'engouement de la population à profiter du Très Haut Débit, puisqu'à l'échelle de la

première phase commerciale, plus de 1 700 personnes ont d'ores et déjà manifesté leur volonté de faire raccorder leur logement » reconnaît David El Fassy, Président Directeur Général d'Altitude Infrastructure.

¹ FTTH : Fiber To The Home – Fibre jusqu'à l'habitant

² Comcable, Coriolis, K-net, La fibre Videofutur, Ozone et Wibox

³ Adista, Axians, Blue services, K- net Pro, VOIP Telecom, 1913 (Filiale de Bouygues Telecom)

Contact Presse

Sylvie Le Roux – 06 28 69 05 24 – sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos d'Altitude Infrastructure :

Altitude Infrastructure, filiale de la holding familiale Altitude créée par Jean-Paul Rivière en 1990, accompagne les collectivités depuis 2001 pour construire, développer, exploiter et commercialiser des réseaux de télécommunications alternatifs. Avec plus d'un million de prises FTTH contractualisées, Altitude Infrastructure compte parmi les leaders français de l'aménagement numérique du territoire et est présent sur 19 RIP (réseaux d'initiative publique –1 région, 15 départements, 4 agglomérations). En tant qu'opérateur d'opérateurs, il propose un catalogue de services ouvert à tous les opérateurs télécoms sur les réseaux déployés et est reconnu pour la neutralité de ses choix technologiques et la qualité de son exploitation.

www.altitudeinfrastructure.fr

A compter du 20 avril les habitants de la Manche, par zones, vont commencer à pouvoir souscrire des offres fibre optique sur le réseau très haut débit, Manche Fibre. 6 opérateurs pour les particuliers et autant pour les professionnels. A terme, 300.000 prises sont prévues.